

PROTECTION DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS

La circonscription du Val de Saône comprend 3 grands secteurs PENAP, à savoir Franc Lyonnais, Plaine et Monts d'Or, ainsi que les Vallons du Nord-Ouest, sur les 6 que compte la Métropole de Lyon.

Ce nouveau programme s'inscrit dans la continuité de la dynamique engagée par le précédent programme. Nous nous réjouissons de son engagement en faveur de la préservation et le développement d'une activité agricole dynamique, viable et pérenne.



Nous sommes globalement satisfaits de ce nouveau programme, néanmoins vous ne devez pas négliger l'agriculture dites 'conventionnelle'. Nous ne comprenons toujours pas la baisse de la part maximum subventionnable pour cette agriculture, passée de 40 à 20% ! De plus, nous souhaitons rappeler ici l'engagement des communes dans ces politiques volontaristes dès les années 90 avec un engagement écologique pragmatique et avant-gardiste.



MAX VINCENT / PASCAL DAVID
PROTECTION DES ESPACES NATURELS
ET AGRICOLES

Nous avons alerté l'exécutif métropolitain sur son soutien quasi-exclusif à l'agriculture biologique. Bien entendu, il est **important de promouvoir le développement du bio, mais il ne faut pas pour autant négliger l'agriculture dite "conventionnelle"**. Nous sommes perplexes quant à la diminution continue de la part maximale subventionnable pour cette forme d'agriculture.